

À LA CHAMBRE

# Païement au noir : trois nouveaux cas ?

Trois fonctionnaires de la Chambre travaillaient pour l'assemblée parlementaire de l'OTAN.

Jusqu'en 2015, ont-ils été payés en noir ?

**E**t une nouvelle enquête concernant des fonctionnaires du parlement fédéral. C'est la deuxième fois en un mois que le président de la Chambre, Siegfried Bracke (N-VA), s'adresse au parquet de Bruxelles pour des suspicions d'irrégularité dans ses services. Des irrégularités qui s'étalent dans le temps.

Ici, trois fonctionnaires seraient, le conditionnel est toujours de mise, impliqués.

## Des compensations pour gérer un secrétariat

Dans quoi ? Dans le paiement de compensations qu'ils auraient empochées en omettant de les déclarer. Des émoluments qu'ils auraient perçus pour avoir géré le secrétariat de l'assemblée parlementaire de l'OTAN. Une assemblée qui réunit des députés des 28 pays membres de l'Alliance atlantique. Indépendante de l'Organisation, l'Assemblée constitue un lien entre l'OTAN et les parlements de ses pays membres.

Depuis les années 1980, elle a élargi son mandat en faisant participer à ses travaux des parlementaires issus des pays partenaires de l'OTAN.

Cette assemblée se réunit régulièrement et siège pour l'instant à Tbilissi, pour 4 jours. En attendant, les trois fonctionnaires auraient touché de l'argent non déclaré jusqu'en 2015.

## Deux des trois déjà impliqués ?

Là où ça se corse, c'est que selon nos confrères de *Het Laatste Nieuws*, deux des trois fonctionnaires en question sont déjà impliqués dans une première affaire, celle concernant la caisse des pensions des députés. Deux fonctionnaires auraient perçu 500 euros par mois pendant 18 ans pour gérer le fonds de pension des élus. Mais ils auraient perçu cet argent au... noir. Pour un travail tout relatif. Un des fonctionnaires aurait continué à recevoir cette somme une fois retraité.

Alors ? Le président de la Chambre, Siegfried Bracke n'a eu d'autre choix que de s'adresser au parquet pour que celui-ci s'empare du dossier. Mais en interne, le président de la Chambre compte prendre des actions. « *Il faut faire la lumière sur tous les services de la Chambre. Tout doit être mis à jour.* »

## Refaire le ménage

Des révélations qui surprennent certains députés que nous avons joints. Ils nous ont ainsi affirmé que le ménage semblait déjà avoir été fait il y a quelques années. Visiblement, on n'avait pas été dans tous les coins, et le président de dire qu'il allait passer au peigne, entre autres, les « services annexes » comme les secrétariats au Conseil de l'Europe, au parlement Benelux...

Avec cette précision, la toute grande majorité des fonctionnaires de la Chambre s'acquitte de son travail avec probité. ■ A.J.